



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU BOIS D'HAVRE

T é l . : 0 4 7 7 / 4 9 . 7 7 . 7 3

[Info@i-b-h.be](mailto:info@i-b-h.be)

CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE
du 21 décembre 2022

Contact : Giuseppa SOLLAMI

Mons, le 15 novembre 2022.

Notre Réf. : AG/convoc. 2022 12 21

Votre Réf. :

Concerne : Assemblée Générale Ordinaire
du mercredi 21 décembre 2022

INFORMATION aux Conseillers communaux et provinciaux.

Madame,
Monsieur,

Conformément aux dispositions L1523-13 et 1523-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, les Conseillers communaux et/ou provinciaux intéressés peuvent assister en qualité d'observateurs aux séances de l'Assemblée Générale, sauf lorsqu'il s'agit de question de personnes.

Le Conseil d'Administration de l'Association Intercommunale du Bois d'Havré vous invite à assister à son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra

Le mercredi 21 décembre 2022 à 16h00

Salle des Commissions – Hôtel de Ville – Grand'Place, 22 – 7000 Mons.

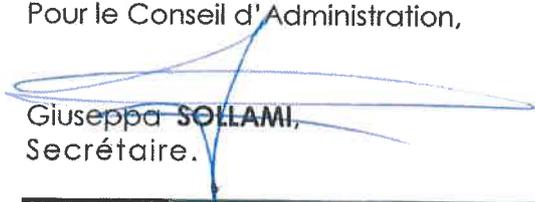
Conformément à l'article L1523-13 §4 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, l'ordre du jour de l'**Assemblée Générale Ordinaire** est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance de l'Assemblée Générale du 15.06.2022
2. Approbation du budget 2023
3. Approbation de l'évaluation annuelle du Plan Stratégique 2022
4. Plan stratégique 2023-2024-2025
5. Régularisation du défraiement du bénévole.

Conformément aux articles L1523 ET 1523-1, le budget, le plan stratégique ainsi que les autres documents sont adressés sur simple demande trente jours avant l'Assemblée Générale par mail à info@i-b-h.be ou par téléphone 0477/49.77.73.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération.

Pour le Conseil d'Administration,


Giuseppa SOLLAMI,
Secrétaire.


Bruno ROSSI,
Président.